

II. - MAROC

I. - L'ENSEIGNEMENT

A la rentrée de l'automne, on a dénombré 3 157 500 élèves des deux sexes scolarisés, avec une augmentation de 11,38 % par rapport à l'année précédente. Ils se répartissent ainsi entre le primaire et le secondaire : 2 331 000 dans le primaire, 826 500 dans le secondaire. Le nombre des écoles est passé de 2 323 à 2 498. Les classes nouvelles sont au nombre de 3 900.

L'enseignement supérieur, en 1980-1981, comptait au total 86 844 étudiants.

Le budget de 1981 prévoyait la création de 13 400 emplois nouveaux dans l'enseignement.

On comptait, en juin 1981, 101 450 candidats inscrits pour le baccalauréat.

La création de deux facultés de Lettres et de Sciences à Casablanca a été annoncée au mois de juillet. Dans la même ville avait été posée en mai la première pierre d'une faculté de chirurgie dentaire.

. * .

L'agitation estudiantine, qui avait marqué l'année 1980, a continué et s'est même aggravée au début de 1981.

A Oujda, les étudiants ayant occupé l'Université Mohamed V à la mi-janvier, la police intervenant et dix-sept étudiants étaient arrêtés, entre autres des membres de l'UNEM, ce qui amenait le secrétariat régional de l'USFP à protester auprès des ministres de l'Intérieur et de l'Education Nationale. Le 20 janvier, le comité exécutif de l'UNEM annonce une grève de 72 heures et invite la masse des étudiants à faire du 22 une journée de solidarité avec leurs camarades incarcérés à Oujda. Ceux-ci devaient être d'ailleurs libérés dès le 22.

Le 26 janvier, les élèves-professeurs des écoles normales supérieures de Rabat, Fès, Marrakech et Casablanca déclenchent une grève illimitée des cours pour protester contre la diminution de leurs bourses qui auraient été réduites de 1 400 Dh à 1 116 Dh, alors que le coût de la vie augmentait. Le mouvement était suivi dans des écoles normales d'instituteurs, comme à Tanger, ou des centres pédagogiques comme à Kenitra.

L'UNEM pressait les étudiants des universités de se solidariser avec leurs camarades des ENS. Effectivement, il y eut des incidents le 10 février à la faculté des Sciences de Rabat, dans laquelle pénétra la police et il y aurait eu quelques étudiants blessés. Le 12 février, c'était la grève générale des cours proclamée par l'UNEM. Il est difficile de savoir dans quelle mesure, exactement, elle a été suivie : ce fut « largement », si l'on en croit cette organisation. A Fès, le campus de l'Université a été occupé par les forces de l'ordre et est resté fermé depuis.

Qu'il y eût un malaise dans les universités, ce n'est pas douteux, en particulier à Rabat, où sont concentrés 55 % des 80 000 étudiants marocains (sans compter ceux qui étudient à l'étranger). Plusieurs facultés de l'Université Mohamed V ont vu leur effectif doubler ou tripler en peu d'années pour atteindre sept mille étudiants pour les sciences, treize mille pour les lettres, quinze mille pour le droit. Or, ni les installations, ni l'encadrement n'ont pu suivre un gonflement aussi rapide. La situation ne serait guère différente, toutes proportions gardées, à l'Université Hassan II, de Casablanca, et Mohamed-ben-Abdallah, à Fès.

Le Syndicat national de l'Enseignement supérieur (SNE-Sup.), de tendance USFP, a publié le 11 février un communiqué demandant aux responsables de mettre fin à toutes les pratiques et mesures qui ne font que compliquer la situation et les invitant à s'asseoir à la table d'un dialogue effectif entre parties intéressées : étudiants, professeurs et responsables.

L'UGEM, de tendance Istiqlal et très opposée à l'UNEM, a condamné de son côté « la violence à l'Université sous toutes ses formes et d'où qu'elle vienne ». Elle « impute aux éléments agitateurs une totale responsabilité dans tout ce qui est arrivé » et enregistre « avec un profond regret les méthodes fascistes, le terrorisme intellectuel », ce qui vise évidemment l'UNEM.

Le 18 février, des étudiants de Rabat ont observé une grève de la faim de vingt-quatre heures en guise de « protestation contre les exactions de la police ». L'UNEM fait état d'arrestations à Rabat, à Fès et à Oujda. Le 19, on apprend que sur les soixante étudiants arrêtés à Fès, trois ont été acquittés, trois condamnés à deux mois de prison ferme, trois à un mois de prison ferme et cinquante-et-un à quatre mois avec sursis.

La grève tournante des cours s'est poursuivie dans la plupart des facultés de Rabat jusqu'au début de mars, par solidarité avec les étudiants de la Faculté des Sciences, fermée par décision rectoriale. Et les étudiants des écoles normales supérieures, au nombre de 1 700 environ, ont décidé d'observer à leur tour une grève de la faim pour protester contre la réduction de leurs bourses et l'insuccès des négociations engagées avec les autorités à ce sujet.

On sait que les bourses sont octroyées depuis le début des années 70, en principe, à tous les étudiants. Or, si elles sont trop faibles pour permettre à la plupart de faire face à leurs frais, elles constituent une lourde charge pour le budget de l'Education nationale qui absorbe 26 % des ressources de l'Etat.

L'UNEM et le SNE-Sup. ont tenu le 26 février une conférence de presse

conjointe, exprimant ainsi, pour la première fois, une solidarité publique. Outre une protestation contre les arrestations et condamnations d'étudiants, les deux organisations tenaient à exprimer leur inquiétude à propos du projet de réforme de l'Enseignement supérieur, soumis à une commission nationale par le ministre de l'Education, M. Laraki. Ce projet prévoit la création, à côté de l'Université, de centres d'enseignement supérieur, d'établissements de formation de cadres et d'instituts de recherche. UNEM et SNE-Sup. voient dans ce projet une tentative pour démanteler l'Université et réduire les concentrations d'étudiants, comme celle de Rabat où sont rassemblés une cinquantaine de milliers d'entre eux. Aussi les deux organisations ont-elles décidé, quelque temps après, de se retirer de cette commission.

À la fin d'avril, le roi Hassan II, ouvrant les travaux du Conseil supérieur de la promotion nationale, déclare que « la gratuité absolue de l'enseignement conduira à la faillite ». En juin, l'USFP se retire de la Commission nationale de l'enseignement et M. Abderrahim Bouabid explique, dans *Al-Mouharrir* du 12 juin les raisons de ce retrait. Ce sont : « la suppression du principe de la gratuité de l'enseignement » ; l'énoncé « en termes vagues du principe de la généralisation de l'enseignement pour les enfants de six et sept ans » ; le silence complet « sur le principe d'une arabisation des services administratifs, économiques et culturels allant de pair avec l'arabisation de l'enseignement ; le silence également sur la possibilité d'intégrer l'enseignement privé dans l'enseignement public » ; enfin, l'ignorance manifestée par le ministère « quant à l'unanimité qui s'est faite sur les objectifs de l'enseignement supérieur ».

Le journal *Al-'Alam*, organe de l'Istiqlal, parti auquel appartient M. Laraki, avait, dans son numéro du 30 avril, au lendemain de la déclaration royale, distingué entre généralisation de l'enseignement à tous les enfants, « qui est un droit acquis et imprescriptible », et la gratuité de l'enseignement, qui est « un droit acquis pour tous les jeunes Marocains qui n'ont pas la possibilité de payer leurs études ». Le journal ajoute qu'il voit la solution dans une « décentralisation de l'enseignement » par « l'élargissement des compétences des collectivités locales » et dans « la participation d'un enseignement libre obéissant à certaines conditions pédagogiques et matérielles et soumis à contrôle ».

• •

On sait que l'enseignement technique a été doté d'une part minime dans l'effort de scolarisation qui a été effectué après l'indépendance. Le pouvoir a considéré que la formation des techniciens relevait des entreprises. C'était une erreur, car le problème que rencontrent en priorité tous les pays en voie de développement, ce n'est pas tant celui des ingénieurs et des cadres supérieurs que celui des techniciens et cadres moyens et même celui des ouvriers qualifiés. Cette insuffisance a été ressentie par le parti de l'Istiqlal et exprimée dans *Al-'Alam*, du 27 juillet : « L'intensification de l'enseignement technique, écrit-il, est seule habilitée à sauver l'avenir de dizaines de milliers de jeunes... 2 %

des élèves qui font le primaire et le secondaire atteignent le baccalauréat ». La masse de ceux qui n'obtiennent pas le baccalauréat se trouve « sans aucune formation les habitant à affronter la vie du travail ». La conclusion est que « il nous faut un enseignement technique qui ne devra pas être considéré comme un secteur supplémentaire à la portée d'une minorité d'élèves, mais un enseignement technique puissant dans ses structures et qui sera la base » de la formation de la majorité des jeunes.

• •

A la rentrée scolaire de 1981, aucun problème n'avait été réglé et *Al-'Alam*, du 2 septembre déplorait que la Commission nationale de l'enseignement constituée depuis un an n'ait pas encore mis au point « le projet de Charte de l'enseignement qui doit être soumis au Parlement pour devenir la doctrine officielle du Maroc ».

La rentrée universitaire a été marquée par une vive agitation. Le 17 novembre, dans la capitale, toutes les facultés et grandes écoles ont vu leurs étudiants se mettre en grève pour vingt-quatre heures. Même l'Ecole d'ingénieurs de Mohammedia, l'une des plus modernes du Maroc, participait au mouvement. Aux raisons du malaise qui ont déjà été signalées sont venues s'en ajouter de nouvelles, notamment l'apparition dans les universités du Maroc, depuis le 2 novembre, de « vigiles » en uniforme, chargés du maintien de l'ordre, et aussi des expulsions ou des refus d'inscription d'étudiants pourtant bacheliers. C'est ainsi qu'à l'Ecole normale supérieure de Takaddoum, une vingtaine d'étudiants auraient été expulsés et cinq autres affectés à des postes dans des localités lointaines, alors qu'ils n'avaient pas encore terminé leurs études. Ils avaient fait une grève de la faim le lundi précédent en signe de protestation. Les professeurs membres du SNE-Sup. ont également manifesté leur opposition à la présence des « vigiles ».

Il est certain que la crise du 20 juin (dont nous parlerons plus loin, au chapitre des « problèmes sociaux »), et ses conséquences politiques, marquées par l'arrestation de militants de la CDT et de l'USFP, puis, en septembre, par celle de M. Abderrahim Bouabid et de plusieurs membres du bureau politique de ce parti, n'a pas contribué à apaiser les esprits dans les universités.

L'Union nationale des étudiants marocains, elle aussi, est entrée en crise à l'occasion de son dix-septième congrès, tenu du 22 août au 5 septembre. Il a été marqué par le départ des étudiants membres de l'Union socialiste des forces populaires et la commission exécutive, qui comptait onze membres, a été réduite à cinq : deux membres du PPS (parti communiste), deux du « Mouvement du 23 mars » (ainsi nommé pour rappeler la révolte des lycéens de Casablanca en 1965) qui se situe à la gauche de l'USFP et un représentant du courant minoritaire de l'UNEM, qui s'intitule le « Groupe des martyrs » (Mehdi Ben Barka et Omar Benjelloun, deux dirigeants socialistes assassinés).

Le gouvernement réagit vivement à cette agitation. Au début de janvier 82, vingt-et-un étudiants devaient être condamnés à des peines allant

jusqu'à trois ans de prison. Parmi eux figuraient trois membres du comité exécutif de l'UNEM (où ne restaient plus que les deux membres appartenant au PPS) et trois jeunes filles. Le 18 décembre, le roi Hassan II annonçait que l'Ecole d'ingénieurs Mohammedia serait soumise, à partir du 1^{er} janvier, à un régime militaire. Il a été décidé, d'autre part, que les étudiants qui se rendraient coupables de grève dans les universités ou les instituts supérieurs seraient expulsés.

Ces mouvements de grève ont été durement critiqués par *Al-'Alam*, organe de l'Istiqlal, dans son numéro du 14 décembre. Après avoir rappelé que le peuple marocain « dépense chaque matin deux milliards de centimes pour instruire près de quatre millions d'élèves, dont 20 000 d'étudiants », l'article constate que « le niveau des études a baissé. Cette baisse de niveau est due à la surcharge des classes, à la faiblesse de niveau de certains professeurs et instituteurs, à l'incohérence des programmes », etc. « Mais l'une de ses principales causes réside dans l'absentéisme des étudiants, de certains professeurs et parfois des élèves, et dans leur refus de poursuivre les études selon le calendrier et le programme fixés ». Il dénonce « les grèves que provoque un groupuscule d'étudiants avec lesquels se solidarise un autre groupuscule de professeurs ». Il prévoit que, finalement, les jeunes, pour lesquels le peuple fait tant de sacrifices « deviendront des cadres ratés, incapables de vaincre le sous-développement de notre pays ».

..

Si l'on en croit une déclaration du ministre sénégalais de l'Enseignement, en visite au Maroc au début du mois d'août, « le Maroc aidera le Sénégal à organiser l'enseignement de la langue arabe ».

II. — LA CULTURE ET LA RELIGION

Sur le plan des rapports culturels internationaux, il faut noter qu'en janvier un accord de coopération culturelle et scientifique a été signé entre le Maroc et l'Inde et qu'un centre culturel séoudien a été ouvert à Rabat.

Une nouvelle institution culturelle a été créée au mois de juillet, la Commission nationale de la culture. La Commission d'arabisation des termes techniques et scientifiques, qui avait instauré un colloque en janvier « pour l'unification des méthodologies », s'est réunie en décembre. Selon son président, M. Douiri, c'est 750 000 termes qu'il faudrait arabiser à l'horizon de l'année 1985. Le lexique de l'administration serait entré « dans la phase de la précision ». Un renouveau culturel paraît s'être produit depuis trois ou quatre ans. Presque toutes les grandes facultés se sont dotées d'une revue bilingue et

organisent des colloques annuels. La faculté des Lettres de Rabat a consacré trois rencontres au philosophe Al-Farabi, commentateur d'Aristote, à l'historien Ibn Khaldoun et à la linguistique. La faculté de Droit s'est occupée du droit de la mer et la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales a tenu en 1980 un colloque consacré aux « problématiques de la transition ».

La plupart des publications se consacrent à la culture au sens large du mot (problèmes de civilisation, économie et même politique). Une des plus anciennes est *Lamalif* (1966) et la dernière née (été 1981) *El-Badil* (l'Alternative), auxquelles il faut ajouter *Al-Assas* (les Fondements), *Al-Machrou* (le Projet), inspirée par l'USFP, tandis que *Al-Risala* (la Lettre) l'est par l'Istiqlal.

On relèvera aussi l'apparition d'actives maisons d'édition, qui manquaient beaucoup jusque-là : les Editions maghrébines, les éditions Stouky et la Société marocaine des éditeurs réunis, dirigée par l'écrivain Abdelkebir Khatibi.

Cette activité culturelle n'exclut pas, tant s'en faut, la langue et la culture berbères auxquelles est consacrée la revue *Amazigh*, qui paraît depuis mars 1980 sous la direction de M. Ouzzin Ahardan, fils de M. Mahjoubi Ahardan, ministre des PTT. Une commission pour la sauvegarde des arts et de l'expression populaires, a été constituée par le Roi au printemps de 1980. Un institut national des arts et expressions populaires, dont le statut est assimilé à celui des universités, doit être créé. Il disposera d'un centre de création et d'animation à la citadelle des Oudaïa, dans le vieux Rabat, et d'un lieu de rencontre à l'ancien monastère des Bénédictins de Tioumlilin, près d'Azrou. Enfin le Conseil de gouvernement a adopté le 13 juillet un projet de décret portant création à Rabat d'un Institut d'études et de recherches sur la langue *tamazight* (berbère). On mesurera le chemin parcouru si l'on se rappelle qu'après l'Indépendance, l'enseignement du berbère avait été complètement supprimé au Maroc.

..

Un petit congrès de coopérant-chercheurs français au Maroc s'est tenu en décembre à Rabat. Il rassemblait 305 participants sur les 1 221 invités. Plus des deux-tiers des chercheurs exerçant au Maroc ne sont pas titulaires : ils demandent des garanties de carrière et des possibilités de recyclage à leur retour en France. On a proposé la création en France d'une « Agence nationale de la recherche en coopération » et surtout d'une « Université d'étude des problèmes de développement », qui travaillerait en liaison avec les pays concernés. L'envoi a été demandé à Rabat d'un conseiller scientifique, poste qui existe en Algérie. Des axes prioritaires de recherche pourraient être définis entre Français et Marocains, ce qui permettrait de mieux adapter le recrutement aux besoins du pays d'accueil. Un représentant de la mission culturelle à Rabat a évoqué la possibilité de créer au Maroc un Centre d'études franco-marocain des Sciences humaines.

Dans le domaine de la religion, on signalera d'abord quelques faits. Les membres de la secte Zitouni, responsables des incidents survenus à Fès en juin 1980 (1), ont été condamnés, en avril 1981, à des peines sévères : dix ans de prison pour le chef.

Un dahir a été promulgué en juin, portant création d'un « Conseil supérieur des Oulémas », qui sera présidé par le Roi lui-même.

A l'occasion de l'Aïd el-Adha (Aïd el-Kebir), le Roi, le 20 août, a appelé tous les Marocains, en raison d'une conjoncture économique difficile, due à la sécheresse, à renoncer au sacrifice du mouton. La population a bien accueilli cette recommandation.

Le nombre des Marocains qui se sont rendus en pèlerinage à La Mecque s'est élevé cette année à 24 000.

L'intégrisme musulman, qui semblait jusqu'ici avoir épargné le Maroc, a commencé de se manifester. De petits groupes se multiplient, qui, ne pouvant se réunir dans les mosquées, le font dans des appartements ou de simples salles de réunion. A Casablanca, circulaient dans les bidonvilles des cassettes du prédicateur intégriste égyptien Kischk, dont le ton est d'une extrême violence. Plusieurs centaines de ses prêches auraient été enregistrés et parviendraient, via Amsterdam, au Maroc, où ils rencontrent un grand succès. Chez les étudiants, les intégristes se recrutent surtout, semble-t-il, parmi les arabophones : ils s'opposent à l'occidentalisation, qu'ils jugent excessive, des mœurs et de la société marocaine. Ils portent la barbe et la tenue islamique. A côté des intégristes — qui se nomment eux-mêmes *islamiyin* — apparaissent également de nouveaux « soufis » (2).

Les Juifs du Maroc, qui étaient plus de 400 000 à la fin du Protectorat — ils dépassaient même le chiffre des Juifs d'Algérie — ont été ramenés, comme on le sait, à un nombre extrêmement faible, par une forte émigration soit vers Israël, soit vers la France, soit vers le Canada.

Deux personnalités juives ont fait à un journal de langue française des déclarations que reproduit *Al-'Alam*, du 6 août. L'un, le professeur Berdugo, a déclaré : « Les causes qui ont poussé les Juifs marocains à quitter le Maroc vers

(1) Cf. notre « Chronique » dans l'AAN 1980.

(2) Ne pouvant nous étendre davantage sur ce chapitre, nous signalons à nos lecteurs un article de M. Mohamed CHAOUÏ, « Islam et politique » paru dans la revue *Lamalif*, n° 121, de décembre 1980. Il analyse notamment un Mémoire universitaire en Science politique, soutenu à la Faculté de Droit de Casablanca par M. Mohamed TOZI, sur le thème : « *Champ politique et champ religieux au Maroc : croisement ou hiérarchisation* ».

l'Europe et le Canada résultent du fait qu'ils ont reçu une formation française, ce qui a constitué une difficulté pour leur intégration dans l'administration marocaine qui s'arabise ». M. Chamoun Lévy, membre élu du conseil municipal de Casablanca, a condamné le Protectorat français, qui « les a contraints à adopter la culture du colonisateur, afin de séparer les Juifs de leurs concitoyens musulmans ». Et il conclut : « Les Juifs doivent fournir des efforts pour apprendre l'arabe classique ». Le journaliste d'*Al-'Alam*, conclut : « L'arabe est la langue nationale qui unifie les différents organes de la *umma*, juifs ou musulmans, arabes ou berbères ».

III. - PROBLEMES SOCIAUX

Un recensement général de la population doit avoir lieu en septembre 1982. Mais une enquête démographique effectuée en 1981 montre que la population du Maroc a déjà dépassé les 20 millions et que, si le rythme actuel d'accroissement se maintenait, elle atteindrait 40 millions en l'an 2000.

Autre phénomène notable, l'exode rural, dont le Roi Hassan II dans son discours d'ouverture des « Journées nationales de l'économie agricole » à Marrakech, en février, a signalé l'ampleur alarmante : en 1956, l'année de l'Indépendance, 86 % de la population du Maroc habitait les campagnes ; dans les années 1960 à 1970, 60 % ; et, à l'heure actuelle, 56 %. Cet exode aboutit entre autres choses, selon l'expression même du Roi, à de « monstrueux bidonvilles », sans parler bien entendu, des problèmes d'emploi.

. . .

Le début de l'année a vu se produire d'assez nombreuses grèves, ici ou là : en janvier, dans les phosphates de Ben Guerir ; en février, à l'usine Cofitex à Fès, à l'ICOZ de Oued Zem, dans les ateliers Froma ; en mars, aux mines de Touissit (région d'Oujda) ; en avril, dans les Cimenteries de l'Orientak (El-Aioun), chez les ouvriers du barrage Sidi Idriss (El-Kelaa des Sraghna) ; en mai, chez ceux de la COSUMAR à Casablanca, ceux de la SNEP à Mohammedia ; au début de juin, à l'Office national du thé et du sucre à Casablanca, etc.

Ces conflits ne sortaient pas, si j'ose dire, de la routine de la vie sociale marocaine. Tout autres, par leur ampleur et leur gravité, devaient être les grèves des 18 et 20 juin, qui tournèrent à l'émeute et déclenchèrent, à Casablanca surtout, une répression sanglante.

Pour comprendre ces événements, il importe de les replacer dans le contexte climatique et économique qui seul explique leur violence.

D'abord la sécheresse. Depuis l'été 1980, à l'exception de deux très courtes périodes de quelques jours, en novembre et en décembre, aucune pluie

n'est tombée sur presque toute l'étendue du Maroc. A l'automne 1981, le Maroc était au bord de la ruine. Même les provinces les plus riches, comme la plaine de Meknès, étaient transformées en un quasi-désert. Il n'était même plus possible de labourer tant le sol était dur. La production de céréales est tombée à 20 millions de quintaux contre une récolte normale de 35 à 40 millions. Le rendement moyen s'établissait à 5 quintaux à l'hectare, soit « au-dessous du niveau du Moyen-Age », écrivait un journal marocain... L'élevage n'avait pas moins souffert : on évalue à 40 % la diminution du cheptel. Les prix des aliments du bétail ont été multipliés par deux ou trois et les petits éleveurs ont dû brader leurs bêtes. On a vu des moutons se vendre à 20 Dh dans certains souks du sud et les paysans abandonnaient leurs bêtes sur place quand ils ne pouvaient pas les vendre. Le niveau des lacs de retenue et des nappes phréatiques ayant baissé, l'approvisionnement en eau des grandes villes a posé des problèmes et dans certains villages on a même signalé l'apparition d'un marché noir de l'eau. Les prix des primeurs et des légumes ont atteint en ville des sommets jamais égalés. A cela s'ajoutaient les suites de la crise économique, du chômage et de l'inflation. Des maladresses politiques furent sans doute commises, mais elles ne furent que l'étincelle qui fit sauter les explosifs accumulés.

Aux « Journées nationales de l'économie agricole » organisées à Marrakech du 23 au 28 février, sur décision du Roi, qui avait tracé un sombre tableau de l'agriculture, le ministre de l'Agriculture, M. Ghissassi, a rappelé que 780 000 hectares seulement étaient irrigués, alors que les terres *bour* (non-irriguées) s'étendaient sur 7 millions d'hectares et ne recevaient par an que 400 millimètres de pluie ou moins, ce qui obligeait le Maroc à importer tous les ans de 17 à 18 millions de quintaux de céréales, et sans doute le double en 1981. Le ministre a pour objectif de porter sans délai l'irrigation à 1 million d'ha et d'élever le rendement. Hassan II a annoncé, en conclusion, la création d'une « Commission nationale de l'agriculture » chargée d'établir un plan global dans les trois mois, et l'établissement d'une zone-pilote, gérée de façon commerciale, et où on expérimentera de nouvelles méthodes.

Mais ces projets, si excellents fussent-ils, ne pouvaient résoudre dans l'immédiat une situation qui ne cessait de se dégrader. La spéculation s'était déchaînée sur les produits alimentaires de première nécessité et le gouvernement avait décidé une campagne de lutte à la fin de mars. Le 1^{er} avril, le SMIG et le SMAG avaient été relevés de 20 % et quelques avantages sociaux accordés aux ouvriers agricoles. Mais le 29 du même mois, une forte hausse des prix de cinq denrées alimentaires (plus de 30 % en moyenne et 85 % pour certains produits essentiels) est décidée sans que le Parlement en ait débattu. L'émotion est si forte dans la population et les protestations si vives dans les milieux syndicaux et politiques que, le 7 juin, le gouvernement, sous la pression du Roi, décide de réduire la hausse de moitié et annonce par ailleurs une prochaine augmentation de 8 % des salaires des fonctionnaires, ainsi que le déblocage de 1 300 millions de Dh pour relancer l'emploi. Le 11, l'USEFP et le PDS demandent l'annulation de la hausse dans un délai d'une semaine.

Le pouvoir n'ayant rien changé à sa décision, l'UMT appelait à la grève à Casablanca le jeudi 18 juin, tandis que la CDT (proche de l'USFP) annonçait une « grève d'avertissement de 24 heures... au niveau national dans tous les secteurs ouvriers et dans toutes les administrations publiques le samedi 20 juin ».

La grève du 18, à laquelle la CDT avait décidé de s'associer, se déroula sans incidents notables. Il n'en fut pas de même de celle du 20. Elle dégénéra en émeute dans les quartiers populaires, et les jeunes semblent y avoir pris une grande part. Des magasins furent détruits et pillés, dont une douzaine de pharmacies, vingt trois banques, sept stations d'essence, trois dispensaires, etc. Quarante quatre autobus et plus de cent véhicules furent détruits. Un Français a été tué au volant de sa voiture ; « parce que celle-ci était trop belle », a dit un témoin, un Belge a également été lapidé dans sa voiture et un Allemand blessé. La police et l'armée intervinrent rapidement et firent usage de leurs armes. Le lundi soir, un communiqué du ministère de l'intérieur établissait le bilan à soixante six morts et cent dix blessés, dont soixante treize appartenant au service d'ordre. Selon l'opposition, il y aurait eu plus de deux cents morts ; mais, le jeudi suivant, l'USFP soutenait que le chiffre des morts s'élevait à six cent trente-sept. Des patrouilles blindées circulaient encore dans les rues le lendemain.

D'autres villes, comme Rabat, Fès et Marrakech ont aussi été le théâtre de grèves, surtout de la part des petits commerçants. On signalait d'ailleurs, quelques jours après les émeutes, l'arrestation du secrétaire général du syndicat des petits commerçants. Mais il n'y a pas eu de violences dans ces villes.

Il semble que des jeunes gens et même de très jeunes – parfois des gamins d'une dizaine d'années – aient participé aux émeutes, parfois en tête des bandes de manifestants. Des jeunes avaient été exaspérés par la nouvelle de leur échec au baccalauréat : ils avaient appris le 15 juin qu'il y avait 84 % de recalés. Il semble que la partie la plus pauvre de la population, celle des bidonvilles en particulier, ait fourni les principaux effectifs de l'émeute. La sécheresse, l'exode rural, la hausse des denrées de premières nécessité avaient, de toute évidence, acculé ces hommes à la misère et les fausses manœuvres du gouvernement (annonce d'une forte hausse, puis réduction mais non pas suppression de ces hausses) les avaient exaspérés.

Dix jours après les émeutes, le premier ministre déclarait que cinq cents personnes avait été déférées devant les tribunaux. On sait que de nombreuses condamnations à la prison devaient être prononcées surtout contre les dirigeants de la CDT et de l'USFP, rendus responsables des troubles, et que M. Abderrahim Bouabid lui-même, ancien ministre, devait être arrêté et condamné à une peine de prison ferme.

Autre conséquence des émeutes, l'Etat a procédé à une réorganisation administrative de Casablanca, divisée désormais en cinq préfectures : Casablanca-Anfa (1 600 000 habitants), Hay-Mohammedi-Ain-Sebaa (600 000 habitants) [3], Ain Chok-Hay-Hassani (500 000 habitants) et Ben Msik-Sidi-Oth-

[3] Hay-Mohammedi désigne le bidonville appelé autrefois « Carrières centrales ».

mane (800 000 habitants). La ville voisine de Mohammedia (ex-Fedalah), devenue un grand centre pétrolier, sera elle aussi érigée en préfecture, avec une population de 250 000 habitants. Le port de Casablanca et l'aéroport de Nouasseur seront érigés en « districts nationaux ». Parmi les projets élaborés pour décongestionner la ville et faciliter les communications, figure un métro pour lequel la société française Sofretu a été consultée.

Dans un discours prononcé le 8 juillet à l'occasion de la Fête de la jeunesse – discours en arabe dialectal, ce qui n'est pas conforme au protocole, mais marquait la volonté d'être entendu par le peuple tout entier – le roi Hassan II a déclaré notamment, à propos des événements de Casablanca : « Nous avons laissé les bidonvilles croître à un rythme énorme ; nous sommes responsables. Ce sont les habitants de la campagne qui l'ont quittée, faute d'emplois, faute d'écoles... Nous n'avons pensé qu'aux villes, nous avons oublié les campagnes, alors que ce sont elles qui nourrissent les villes... Il faut arrêter l'expansion anarchique des villes qui se traduit par la diminution de la terre arable et retenir les gens chez eux ». Il a conclu en demandant trois mois pour mettre sur pied un plan nouveau.

Notons que la fin de l'année a pu rendre quelques espérances aux agriculteurs. Les journaux du 8 décembre ont annoncé des chutes de pluie abondantes, qui donnaient « l'espoir de sauver les cultures précoces » (celles d'automne).

L'opinion marocaine s'est émue, à la fin du mois de septembre, de la rigueur accrue des contrôles aux frontières françaises. « Fin de l'illusion de la France terre d'accueil », tel était le titre d'un article publié par le journal *Al-Maghrib*, Organe du RNI, parti gouvernemental, qui énumérait un certain nombre de mesures nouvelles. Le Quai d'Orsay a démenti « de la façon la plus catégorique qu'un changement soit intervenu dans la procédure d'entrée en France », la convention de libre circulation entre les deux pays restant en vigueur. Le communiqué reconnaît cependant « que la vigilance de la police des frontières s'est accrue », ceci étant dû à la volonté de mettre fin à toute velléité d'immigration clandestine.

Il y aurait à cette époque 421 265 Marocains en France, sur 4 147 978 étrangers.

Au début de l'année, après échec des négociations espagnoles sur la pêche, deux cents pêcheurs marocains qui travaillaient aux Canaries sur des chalutiers espagnols ont été mis à pied et l'association des armateurs espagnols a demandé l'expulsion de 70 chalutiers marocains basés dans les ports canariens. Le

journal *Al-Mithaq*, dans son numéro du 5 février, déplore que « le Maroc continue à tourner le dos à la mer », rappelle que « la côte qui va de Dakar à Tanger est l'une des plus poissonneuses du monde »; il demande « la création d'un ministère de la pêche maritime », « qu'on accélère l'équipement des ports de Tan-Tan et de Tarfaya », et « que l'on crée une industrie de la pêche qui soit proportionnelle à l'importance de nos richesses sous-marines ».

André ADAM*

* Paris-Sorbonne.